



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

ADMINISTRATION COMMUNALE – NOUVEL HORAIRE 2023

Le secrétariat communal, la recette communale et l'agence AVS se tiennent à votre disposition pour toutes demandes citoyennes aux heures d'ouverture suivantes :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h00 – 18h00
Mardi	10h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	10h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	10h00 – 12h00	15h00 – 17h00
Vendredi	10h00 – 12h00	15h00 – 16h00

En dehors de ces heures, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous.

NOMINATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Selon le principe de la représentation proportionnelle, le Conseil communal souhaite avoir une juste représentativité de la structure politique, sociale et économique de la population locale au sein des commissions.

Cependant, le Conseil est aussi ouvert, en complément de cette représentation proportionnelle politique, à accueillir toute citoyenne ou citoyen de 16 ans au moins qui souhaite s'investir dans la chose publique et intégrer une des commissions en vue de traiter des sujets spécifiques. Une activité de commissaire nécessite une participation active à 6 séances en moyenne par année, et permet de contribuer à l'organisation d'une Commune et à traiter divers dossiers variés de la vie publique.

Les commissions communales permanentes, pour la législature 2023-2027, sont :

1. Ecole, 9 membres
2. Agriculture, 7 membres
3. Urbanisme, 7 membres
4. Règlements, 5 membres
5. Economie et finances, 5 membres

Selon notre règlement d'organisation et d'administration, c'est le Conseil communal qui validera au final les candidatures reçues et composera lesdites commissions.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au **3 février 2023**, en précisant si possible le choix d'une commission.

DÉCHETS ENCOMBRANTS COMBUSTIBLES – COLLECTES 2023

Mardi 7 mars	Mardi 5 septembre
Mardi 30 mai	Mardi 5 décembre

BIBLIOBUS – EMPLACEMENT – HORAIRE 2023

Rendez-vous : Place de la Gare / Jeudi 17h00 – 19h30

12 janvier	22 juin
26 janvier	6 juillet
9 février	24 août
23 février	7 septembre
9 mars	21 septembre
23 mars	5 octobre
6 avril	19 octobre
27 avril	2 novembre
11 mai	16 novembre
25 mai	30 novembre
lundi, 12 juin	14 décembre

LIGNE 238 – PORRENTROY – BONFOL : RESTRICTIONS DE TRAFIC ET INTERRUPTIONS TRAVAUX

Nous portons à votre connaissance que les travaux de modernisation de notre ligne 238 Porrentruy – Bonfol se poursuivront comme suit ces prochains mois :

Gare de Alle

- Restriction de l'utilisation des voies dès le 18 avril 2023, croisements interdits ;
- Réduction de la capacité de la gare de Alle.

Fermeture totale de la ligne 238 du 24 juin 2024 au 6 octobre 2024 (reconstruction de la gare de Alle et renouvellement complet de l'infrastructure entre Porrentruy et Alle Cargo Centre-Ajoie)

- Le trafic des voyageurs est assuré par bus de substitution conformément à l'horaire, toutefois avec des adaptations de temps de parcours. Les voyageurs en groupe ne seront transportés que sur autorisation de la gestion du trafic à Tramelan (gare-tramelan@les-cj.ch ou par internet PLABE) ;
- La gare marchandises, voies de débord et quais de chargement de Alle Cargo Centre-Ajoie sera fermée à tout trafic ;
- Les voies de raccordement de Alle Cargo Centre-Ajoie, Vendlincourt et Bonfol ne peuvent pas être desservies.

Tous les intéressés sont informés par le présent courriel conformément à l'ordonnance sur les horaires. Les dates sont mentionnées sous réserve de modification.

Nous remercions chacun-e de son attention.

CONSEIL COMMUNAL